
La métropolisation dans le monde arabe et méditerranéen : un outil majeur du développement des macro-régions du monde

Jean-Paul Ferrier



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/84>

ISSN : 1773-0201

Éditeur

Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine

Édition imprimée

Date de publication : 15 juin 2002

Pagination : 359-393

ISSN : 0395-9317

Référence électronique

Jean-Paul Ferrier, « La métropolisation dans le monde arabe et méditerranéen : un outil majeur du développement des macro-régions du monde », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 64 | 2002, mis en ligne le 15 juin 2004, consulté le 15 novembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/84>

Ce document a été généré automatiquement le 15 novembre 2019.

© Tous droits réservés

La métropolisation dans le monde arabe et méditerranéen : un outil majeur du développement des macro-régions du monde

Jean-Paul Ferrier

- 1 *Le monde arabe et méditerranéen est considéré dans cet essai géographique comme la composante d'une grande région du monde, la « Méditerranée », avec ses dynamiques contemporaines, ses réussites et ses échecs, ses zones de développement et ses zones de malheurs... Là comme partout ailleurs dans le territoire-monde, la métropolisation, cette forme actuelle et radicalement neuve de la longue histoire urbaine, transforme les lieux et les conditions de vie des habitants. Or ici, on est au cœur de ce foyer de civilisation de l'Occident du monde depuis la Préhistoire, qui est à l'origine de l'invention de la ville et de l'écriture alphabétique, et dont les territoires et les sociétés ont été façonnés par des unifications culturelles successives et trois révélations religieuses majeures dans l'aventure spirituelle de l'humanité.*
- 2 *Eclairer la nouveauté territoriale de la métropolisation, dans ce foyer originel de l'histoire des villes, c'est l'inscrire dans une réalité mondiale, et postuler que ses leçons « régionales » peuvent avoir du sens pour le monde entier. Pour ceux qui pourraient penser encore que les immenses événements politiques de la fin des années quatre-vingt ont marginalisé les pays de la Méditerranée, nous proposons de retenir trois hypothèses comme cadre préalable à la présente lecture territoriale :*
- 3 *(Contrairement aux craintes que l'on a pu avoir durant toute la décennie quatre-vingt dix), la Méditerranée est indiscutablement une préoccupation et un enjeu majeurs pour les pays riverains et leurs voisins européens et américains.*
- 4 *(Contrairement aux interprétations très globalisantes de la mondialisation), les transformations du monde mettent en évidence la constitution de grandes macro-régions où les*

identités sociétales infléchissent la puissance unificatrice des innovations technologiques et culturelles.

- 5 (Contrairement aux affirmations dominantes de l'approche économiciste), les transformations du monde imposent de réduire les déséconomies croissantes liées aux risques environnementaux et à l'insécurité des territoires.
- 6 Ce choix renforce les enjeux de notre rencontre, et nous invite à formuler des perspectives constructives, pour le monde arabe et méditerranéen comme pour les autres régions du monde : tout se passe en effet comme si la « Méditerranée » pouvait y être utilement considérée comme un modèle du monde (Ferrier, 1992). Ces trois hypothèses augmentent aussi l'intérêt d'une évaluation géographique portant sur les enjeux de la nouvelle métropolisation dans cette région du monde : parce que la longue pratique de ces lieux est inséparable de leur habitabilité et leur séduction ; parce que la métropolisation s'applique ici justement dans un domaine où l'intensité urbaine, ancienne et puissante, pourrait être susceptible d'offrir une grande puissance explicative et prospective ; parce qu'elle inaugure une nouvelle capacité productive des territoires qui pourrait s'inscrire dans des stratégies régulationnistes mieux concertées en vue du développement.
- 7 Il s'agit de prendre acte des transformations qui bouleversent les villes et les campagnes de toutes les « régions » du monde. En reconnaissant l'existence d'un système sociospatial nouveau fondé sur la mise en relations des processus généraux techniques et économiques qui transforment le monde, reconnus sous le terme de *mondialisation* (M°), et la réalité territoriale correspondante désignée sous le terme de *métropolisation* (m°). Pour nous, une *théorie géographique de la métropolisation* (TGm°), est à construire, afin de rendre compte du système technospatial (M° & m°) qui fonde la réalité géographique actuelle.
- 8 Cette entreprise porte sur ce moment de l'histoire du monde, peut-être un changement d'époque¹ pour se placer dans les catégories temporelles des historiens, quand la ville et la campagne sont en train de se transformer radicalement : dans les pays développés, il s'agit principalement de prendre acte de l'importance et des usages de l'automobile, de l'état des réseaux autoroutiers-routiers, de l'extraordinaire accroissement de la circulation de l'information comme de la massification des offres médiatiques, de l'élévation du niveau de la scolarisation et des services aux personnes et des formes concentrées d'accès aux biens de consommation ; pour les pays en développement, il s'agit de comprendre la signification des concentrations humaines qui rappent les territoires autour des villes du premier XXe siècle et les dilatent immensément, en constituant des zones d'accumulations primitives de richesses où toute la société joue un rôle productif.
- 9 Il est utile de reconnaître comme *post-urbain* ce stade actuel de la territorialisation des territoires, tellement ces transformations spatiales s'étendent progressivement à l'ensemble des territoires du monde depuis la décennie soixante-dix. Utile aussi de s'interroger sur toutes les pratiques des habitants dans les territoires, depuis les gestes quotidiens de l'économie domestique², qui tiennent tant de place dans la « reproduction » des générations et la condition humaine, ce que Braudel a théorisé sous le nom de « civilisation matérielle », jusqu'aux stades les plus avancés du système productif dans l'état actuel de la mondialisation.
- 10 Car cette confrontation à l'habitation pose en effet une grande question géographique, culturelle et politique, celle de la qualité de « pacificité » des territoires habités, de leur

niveau de *géopaix*³, indispensable condition sociétale du développement et base d'une confiance suffisante dans l'avenir, bien ébranlée par trop de violences et de vacarme médiatique sur l'insécurité. L'habitat humain est en effet inséparable de sa durabilité⁴. L'espace géographique est dès lors en train de prendre en responsabilité la grande question de « l'habitation durable des territoires », pour adopter les formulations que j'ai proposées dans le *Contrat géographique*⁵.

- 11 Cette approche se propose d'éviter les écueils des approches trop économicistes, souvent exclusivement préoccupées des liens existants entre emplois et grandes villes, où se rencontrent évidemment les offres d'emplois les plus larges... La métropolisation ne servirait alors qu'à décrire superficiellement la mondialisation des activités « exportatrices » et la gentrification des activités « résidentielles ». Il s'agit au contraire de dépasser les approches élémentaires de la spatialisation des phénomènes productifs, pour prendre toute la mesure des opportunités des niveaux géographiques, qui du local au régional-macro-régional et au mondial sont tous actifs dans la mondialisation.
- 12 La métropolisation y sera inséparable des pratiques, des biens et des services qui multiplient tellement les « choses » qui transforment les territoires, et représentent la forme contemporaine des processus spatiaux et civilisationnels. On postulera que l'étude des composantes de l'espace géographiques, de ses niveaux pertinents, de son rôle dans la production est susceptible d'en offrir une interprétation éclairante.
- 13 Cette démarche répond notamment au projet de ne pas séparer l'ensemble des pratiques d'habitation productive et communicationnelle, en toutes « régions » du monde, même les plus pauvres et archaïques, de l'ensemble du système de production et d'échange des biens et des services, afin d'offrir un cadre anthropologique général où deviennent pensables les dispositifs entourant les nécessaires durabilités écologiques et sociales du monde. Cette approche de la métropolisation, comme formes d'une intelligibilité suffisante de la situation actuelle des différentes « régions » du monde, et notamment des plus grandes villes (et des autres...), appellera la formulation d'un premier ensemble de considérations géographiques susceptibles d'éclairer la durabilité de la « maison commune », de son habitation durable.
- 14 L'approche territorialiste de la métropolisation va associer les territoires, leurs paysages, leurs ambiances, leurs dynamiques... dans un cadre unifié de lecture de tous les lieux du monde, comme formes différentes et uniques d'un même Monde. Les grandes conférences internationales sur la ville, de Vancouver (1976) à Istanbul (1996) avec *Habitat II*, les innombrables travaux et actions de très nombreuses institutions ont déjà contribué à cette ambition universaliste.
- 15 Quelles que soient les « régions » du monde, avec des intensités évidemment différentes, que l'on parle plutôt de *métropolisation* et de *métropole* dans les pays développés, ou de *mégapolisation* et de *mégapole* lorsqu'il s'agit des très grandes villes de développement actuel, nous suivons les positions de Jérôme Monnet⁶, qui nous pousse à reconnaître « l'agglomération résidentielle » comme une réalité spatiale de plus en plus répandue dans le monde, qu'il faut penser en partie indépendamment de ses effectifs, sans « opposer les mégapoles, qui seraient des parasites ou des développements démographiques monstrueux sans rapport avec les logiques économiques ou géographiques, avec des métropoles qui, elles, détiendraient une puissance de décision économique ou d'organisation de leur espace » (*op. cit* : 5). Il en déduit à juste titre qu'il est urgent d'« inventer la 'mégapolitique' » pour permettre la digne continuation de l'agglomération des hommes commencée il y a dix mille ans.

- 16 Le terme « métropolisation », largement adopté dans le domaine des sciences spatiales et de l'aménagement, mérite donc d'être généralisé pour désigner le stade actuel de la territorialisation des régions et pays en intense développement, quelles que soient leurs « positions » sur un axe pays développés ↔ pays en développement⁷.
- 17 Représentatif d'un stade post-urbain des dynamiques territoriales, ce terme désigne un cadre théorique très unifié, susceptible, à la fois, de guider l'interprétation des dynamiques actuelles des territoires du monde entier, et d'intégrer les conséquences techno-scientifiques des formes les plus avancées du développement économique. Des hypothèses fructueuses en sont attendues, construites pour guider la recherche et l'expérimentation de voies réalistes susceptibles d'assurer la gouvernance⁸ des territoires actuels.
- 18 La métropolisation (au sens territorialiste) accomplit donc le projet urbain en mettant fin à la durable distinction ville/campagne. Commencant à instaurer une équihabitabilité des lieux, quelle que soit la densité et déjà dans presque tous les (meilleurs) cas l'occupation même du sol, elle inscrit la question de *l'habitation de la Terre* au centre de la durable aventure de l'humanisation des hommes et de la territorialisation des territoires. Un nouveau territoire de la vie quotidienne est en train de naître, où le « local » (c'est l'une des grandes leçons de la « crise ») est non seulement lieu de vie, lieu de production de lien social, mais aussi, source de développement. Nous utiliserons donc maintenant volontiers les guillemets avec le mot *ville*, pour signifier que les territoires sont maintenant compris comme constituant de vastes ensembles archipélagiques liant « villes » et « campagnes ».
- 19 Ce qui est en discussion, c'est le franchissement d'un stade décisif dans l'histoire de l'urbanisation. « Hier » (en 1975), la ville couvrait la Terre submergeant les campagnes, occupant autant de place dans les espaces que dans les têtes. « Aujourd'hui », la durable distinction de l'urbain et du rural s'effaçant progressivement, la métropolisation instaure de nouveaux territoires où l'occupation du sol comme les grandes différences de densité ne discriminent plus comme avant les formes d'habitation. S'ils en ont les moyens, les habitants se déplacent intensément et peuvent disposer en tous lieux des mêmes biens et services. En tous points du territoire, quel que soit le site du logement, ils participent d'une « même » culture : ni culture de paysan, ni culture de rural, une nouvelle culture métropolitaine.
- 20 La succession Modernité 2/Modernité 3, le passage du fordisme au « post-fordisme », coïncident en effet de façon très convaincante avec la généralisation de la métropolisation, ce « passage » des territoires urbanisés aux territoires métropolisés. La succession « Ville », « urbain » et « métropolisation », selon la belle formule de Jean-Paul Volle (1996), scande la grande périodisation de la modernité en *Modernité 1*, *Modernité 2*, *Modernité 3* (Tableau n° 1).

Tableau n° 1 : Les processus majeurs de la territorialisation de la Terre

Périodisation	Modernité 1 (Mé1)	Modernité 2 (Mé2)	Modernité 3 (Mé3)
Géographie	Territoire (T)	Territorialisation (T°)	Territorialité (Té)
Processus spatial	VILLE/ CAMPAGNE	URBAIN	METROPOLISATION

Secteur économique	Primaire	Secondaire	Tertiaire
Mode de déplacement	Marche	Chemin de fer	Automobile ; avion

- 21 Il est en effet remarquable de constater combien l'actuelle structure ternaire de la connaissance de l'espace géographique (le territoire; la territorialisation; la territorialité) s'inscrit exactement dans l'histoire elle-même ternaire d'une modernité de longue durée⁹. Le premier et long stade de la Modernité 1 est en effet indissociable de l'extension progressivement mondiale de la ville et de la campagne, qui est avec l'invention et la généralisation de l'écriture le fait civilisationnel majeur de l'humanité moderne. Le violent et intense stade de la Modernité 2 est indiscutablement associé à l'explosion de l'urbain, cette forme spatiale universelle qui submerge les villes et les campagnes dans toutes les régions du monde.
- 22 Se pose alors, avec la Modernité 3, la nécessaire reconnaissance d'un nouveau stade spatial, quand se déploient progressivement dans l'ensemble des lieux, les nouveautés qui commencent à effacer la durable distinction de la ville et de la campagne et les lourds cadres fonctionnalistes de l'urbain, cette dimension territoriale du fonctionnalisme qui a structuré la société industrielle fordiste. Ce stade mérite certainement de s'appeler « post-urbain ». Il a pour tâche d'interroger radicalement les processus de la métropolisation et la diffusion spatiale des villes-territoires métropolisées qui archipélisent les territoires où se déroulent nos vies dans les lieux du monde mondialisé. Saisissons donc l'occasion de participer activement à l'aventure territoriale de l'histoire des modernités !
- 23 En comprenant que l'aventure territoriale de la métropolisation, est, avec la mondialisation, l'expression majeure de la Modernité 3. Comme l'irrésistible ascension de l'urbain avait été l'oeuvre de la Modernité 2, qui avait elle-même bouleversé la longue progression des villes et des campagnes engagée depuis les débuts de la Modernité 1.
- 24 Il est par ailleurs possible d'associer (tableau n°2) ces observations concernant le contenu et à la structure du discours des géographes (Ferrier, 1984) aux arguments principaux du contrat géographique (Ferrier, 1998). On attendra de cette approche un projet géographique aux réalisations utiles, lui évitant de s'inscrire dans une démarche utopique, pour participer au contraire à la construction d'une prospective qui saurait reconnaître dans les composantes des lieux d'aujourd'hui des réalisations acceptables, dignes, et qui méritent de s'étendre et de durer.

Tableau n° 2 : Les équivalences du discours géographique et du contrat géographique

Antée 1. La géographie, ça sert d'abord à parler du territoire, ou le métier des géographes Aix-en-Provence : Edisud, 1984.	Antée 2. Le contrat géographique ou l'habitation durable du territoire, Lausanne : Payot, 1998.
Structure du discours géographique	Champs d'application du contrat géographique
Fondements spatiaux	Territoire, comme interface nature-culture

Fondements sociétaux	Territoire, comme domaine des habitants
Fondements chrono-spatiaux	Territoire, comme structure topochronique

- 25 La régulation de la métropolisation pourra-t-elle contribuer à construire dans les territoires des *eutopies*¹⁰ ? Pour inscrire davantage les sciences géographiques dans une telle perspective, il suffit sans doute d'admettre, dans une perspective kantienne, que « Ce qui est juste est nécessaire aussi », et identifier à cet effet des *principes géographiques* susceptibles de contribuer à rendre les territoires plus habitables, les régions plus heureuses, et formuler des orientations et des règles qui permettraient à ces principes de s'inscrire un peu plus dans les lieux du monde mondialisé.
- 26 La métropolisation commence à être bien comprise dans ses dimensions géographiques, que ce soit « du côté » des territoires, des territorialisations, des territorialités. Nous en rappelons les caractères principaux pour les proposer comme facteurs d'une stratégie territoriale de développement.
- 27 Dans tous les territoires métropolisés, **quatre facteurs** fondamentaux s'imposent à l'observateur :
- 28 Les personnes, reconnues géographiquement comme des *habitants* « localisés » (c'est-à-dire fondamentalement logés dans une « maison » –sauf ceux qui en sont dramatiquement privés), sont en relation avec les lieux, les gens et les choses qui les entourent. Les possibilités de déplacement instaurent des « densités mouvantes » (Mille, 2000)¹¹ qui ont succédé aux « densités habitantes » d'hier. L'histoire de ces grands processus du déplacement individuel explique d'ailleurs la superficie croissante des villes, comme vient de le montrer Anne Bretagnolle pour un très large ensemble de villes européennes, de 1600 à nos jours.¹²
- 29 Ces approches permettent de faire face à une question de fond : celle de l'habitat humain et de ses logiques de développement, depuis l'apparition des premières villes... jusqu'à l'organisation si complexe des territoires contemporains, caractérisés par la quantité, la variété et la mobilité des biens et des services matériels et immatériels qui équipent les lieux et entourent la vie des personnes. La *mobilité* est l'ensemble des relations entre chaque habitant et les autres personnes, les biens et les services matériels et immatériels, et les lieux qui leur sont associés. Car la mobilité, même si elle se fait à bicyclettes, par bus surchargés, comme c'est massivement le cas dans tant de régions en développement, instaure à une échelle inconnue jusqu'alors une nouvelle façon de vivre.
- 30 Sur de grandes aires de diffusion, les habitants peuvent regarder les mêmes chaînes de télévision, les plus jeunes accéder aux mêmes systèmes scolaires puis universitaires, les ménages peuvent acheter des produits similaires issus des mêmes supermarchés, consommer des produits matériels ou immatériels dont les espaces de distribution sont devenus immenses. L'intensité actuelle et croissante de la mobilité, rendue possible par le volume et la nouveauté de l'offre technologique et marchande, structure spatialement le déroulement de la vie des habitants dans les territoires, notamment les activités liées à l'emploi et à l'accession aux biens et aux services¹³ de la société actuelle ; elle est inséparable des réseaux et des flux qui leurs sont associés.

- 31 Cette *diversité spatiale* est environnementale et technique, et doit beaucoup à la mobilité. Sous des formes différentes, mais qui relèvent des mêmes logiques, les axes de circulation sont les lieux privilégiés des nouvelles localisations d'activités et de résidences, quels que soient les niveaux de développement. Les nouveaux environnements des sorties de villes et des autoroutes des pays les plus développés sont analogiques aux intenses cordons économiques qui ourlent tant de rues et de routes des pays en développement.
- 32 Partout, la situation est très évolutive, et pareillement inscrite dans des « cycles de produits » qui encadrent la modernisation de toutes les régions du monde. Comment ne pas voir, surtout s'il y a planification convenable, que des programmes d'équipements se sont succédés dans les lieux en assurant des rattrapages impensables hier. Les adductions d'eau courante, la construction des réseaux d'électricité, puis de téléphone, aujourd'hui de téléphone numérique ou de câble télévisuel, les routes et autoroutes, le parc des ménages... montrent l'immense chemin parcouru.
- 33 Il en est de même partout dans le monde, plus ou moins précocement, sachant d'ailleurs que lorsque les rattrapages ont lieu, ils peuvent être de véritablement dépassements, compte-tenu du rapport qualité-prix des nouvelles technologies. Comment ne pas imaginer que l'instauration nécessaire de programmes convenablement choisis et financés ne contribueront pas à de nombreux « rattrapages » spatiaux ? On pourrait parler alors d'« helvétisation » du monde par l'élévation progressive de la qualité des sites, du cœur des « villes » au cœur des « campagnes »... D'ailleurs, des équipements utilisés plus longtemps, en raison des formes d'activités plus flexibles, autorisent peut-être à relativiser les différences actuelles entre régions et pays.
- 34 La part centrale de la technique dans les processus de territorialisation, et de façon décisive la part des techniques favorisant la mobilité, retentit fondamentalement sur l'activité humaine : le « travail » change de forme et de signification. Il faut mesurer combien, dans toutes les « régions » du monde, toutes les formes de mobilité ont instauré de nouvelles conditions de vie et de production. Dans les pays les plus développés, le phénomène est intense et ancien dans les zones de grands équipements de transports collectifs, ou zones de « métropolisation intensive ». Dans les zones de « métropolisation extensive », les relations domicile-travail se sont considérablement élargies grâce à la voiture individuelle, la double motorisation accompagnant souvent le deuxième emploi dans le ménage. Dans les autres régions du monde, il en est de même, souvent dans des conditions de danger et d'inconfort extrêmes.
- 35 Partout, dans le cadre d'une nouvelle division internationale du travail, le télétravail multiplie ses opportunités et ses excessives exploitations, et représente un gisement immense de productivité économique et d'innovations culturelles ; il faut en prévoir des conséquences territoriales majeures, le travail, la formation et la culture pouvant être associés à des formes inédites de « décentralisation » généralisée.
- 36 Les nouvelles opportunités technospaciales sont ici aussi au cœur des nouveaux dispositifs. La grande question anthropologique de l'interface territorialisation-humanisation y est principalement en œuvre, affrontée à l'enjeu de toute civilisation qui est de durer et de favoriser l'épanouissement d'hommes libres, pacifiques et coopératifs. Comment vivre en effet, devant la profusion des images rendant désirables les objets contemporains, les frustrations qui s'ensuivent, et avoir une conscience historique qui prenne en charge le monde actuel, permettant des modes de vie plus proches et plus équitables et une habitation durable des territoires ?

- 37 Les activités humaines¹⁴ sont inséparables de leur inscription dans les territoires. Elles sont en effet au cœur des processus qui métropolisent le monde, cette forme contemporaine de la durable contribution des hommes à la territorialisation de la Terre, commencée avec les débuts de l'humanisation. Cette lecture territorialiste éclaire efficacement les multiples instances, sociale, économique, politique, technique... qui constituent les systèmes sociospatiaux, notamment parce qu'elle les inscrit dans la longue durée.
- 38 Ainsi, au plan social, des faits aussi massifs que le creusement des inégalités (intra et inter étatiques) et les disfonctionnements sécuritaires qui s'ensuivent, ne doivent plus être disjoints des solutions endogènes de production sociétale qui inventent les biens et les services à la base de la survie des habitants pauvres et permettent la continuité des sociétés. La problématique braudélienne de la civilisation matérielle avait déjà montré l'importance des gestes de la vie quotidienne ; on voit mieux aujourd'hui comment ils peuvent s'articuler avec les dispositifs de concertation et les programmes susceptibles de s'inscrire dans une perspective d'habitation durable. Tout se passe comme si les acteurs « territoriaux » savaient/initiaient aussi souvent que possible les nombreux gestes spatiaux qui sont pragmatiquement, à chaque moment, satisfaisants et optimum.
- 39 Ainsi de même, au plan économique, l'observation des réseaux d'activités qui se multiplient entre les acteurs, notamment en raison des progrès de la communication téléphonique, de l'informatique et des technologies de la communication, montre l'ampleur des gisements de productivité qu'ils génèrent dans tous les secteurs de la production et des services.
- 40 Sur le plan politique, où la délégitimation et la mise en question de la représentativité politique peuvent s'interpréter comme une conséquence de la grande difficulté de définir des espaces de décision de tailles satisfaisantes, les formes émergentes de la citoyenneté annoncent peut-être des solutions nouvelles de subsidiarité territoriale.
- 41 Toutes ces nouveautés, liées à l'innovation technologique, emblématiquement illustrée maintenant par les progrès de la numérisation de l'information, imposent progressivement un devoir-penser la technique dans les lieux, qui appelle une reformulation de la question récurrente (mais trop ignorée) de l'interface nature-culture en oeuvre dans les territoires (et dans les habitants).
- 42 Dans ce cadre nouveau, la reconnaissance des changements territoriaux contemporains permet de penser en même temps *la différenciation spatiale et la production de richesses*, cette grande question de la compréhension des territoires, de leurs dynamiques productives et anthropologiques, que l'on commence à désigner sous le nom de « régions émergentes ».
- 43 Thierry Rebour, avec sa *Théorie du rachat*¹⁵ (2000) ouvre sans doute dans ce domaine une approche nouvelle et particulièrement fructueuse. Son objectif central est en effet de tenter « *de comprendre les formes de l'organisation de l'espace, en particulier le phénomène d'agglomération et les structures spatiales qui s'y rattachent à différentes échelles* » (*op. cit.* : 5). L'originalité de cette thèse est qu'elle donne au phénomène urbain la prééminence dans l'espace géographique, associant le regroupement des hommes en certains points de l'espace à la mobilité dont elle cherche à comprendre le moteur : ce qui est exactement au cœur de la théorie géographique de la métropolisation.
- 44 Cette théorie propose d'interpréter le développement des sociétés, et notamment la continuité du phénomène urbain depuis ses origines, en postulant l'apparition, à des

moments successifs dans l'espace et dans le temps, et selon des composantes différentes, de « deux domaines différenciés dans l'espace géographique » :

- l'espace de la valeur (sphère de la « civilisation matérielle » de F. Braudel), frappé d'interdit, où la production et l'échange sont non-monétarisés.
- l'espace de la richesse, où les terres sur le marché (l'interdit y a donc été en partie levé), domaine où la propriété foncière est valorisée par la rente et où la production et l'échange sont totalement monétarisés « (que l'on pourrait également appeler : espace de la valeur implicite) » (op. cit. : 49-50).

- 45 Inscrite dans la problématique de la *géographie humaine structurale* de G. Ritchot¹⁶, cette théorie postule un « passage » de l'espace de la valeur à l'espace de la richesse, sous le nom de *mécanisme de rachat de valeur*, qui permet d'expliquer la continuité de l'accumulation capitaliste et l'existence d'un système de prix. Ce mécanisme est très géographique, parfaitement lié à la réalité territoriale et à celle des activités humaines qui s'y déroulent, quel que soit le niveau de développement.
- 46 En établissant un lien entre la civilisation matérielle (que l'on rattachera facilement aux sociétés traditionnelles et à toutes les dimensions non marchandes de nos sociétés) et le marché, ce mécanisme éclaire vivement la dynamique du monde tout au long de l'histoire, et rend toute son importance à la question foncière, inséparable des formes d'appropriation et des conflits (spatiaux) liés à la croissance « urbaine » -quand le rôle majeur repose sur les transactions qui entourent les « terres-valeurs ».
- 47 Il resterait à associer cette théorie, qui propose un mécanisme territorial pour expliquer les dynamiques spatiales, aux actuelles et nécessaires stratégies régulationnistes qui s'imposent aujourd'hui, pour éviter les excès opposés qui empêchent le développement ou ruinent les économies développées : celui du tout marché (et les excès du « libéralisme ») ; celui du tout Etat (et les excès de l'« étatisme »). Pour adopter la position de Robert Boyer¹⁷, un des principaux théoriciens de *l'Ecole de la régulation*, qui propose de penser que sur les quatre modalités de développement :
- bon niveau des prix
 - marché > Etat
 - droits de propriétés corrects
 - institutions correctes
- 48 La dernière est la plus importante, parce qu'elle garantit que l'économie et la société y trouveront les meilleures conditions de développement.
- 49 Il est maintenant aisé de comprendre, à ce point de l'argumentation, que la situation d'une société, son territoire, sa territorialisation, sont inséparables de sa vie culturelle et politique, sa territorialité.
- 50 Les territoires des « régions » métropolisées sont également le domaine immense de nos attachements aux lieux et l'origine de tant d'« idées » qui accompagnent les gens et les choses qui nous entourent. Ces représentations, comme les aspects particuliers des pratiques et des règles qui sont liées à l'usage des territoires, donnent leur caractère et leur identité à la vie quotidienne de chacun et constituent exactement la territorialité des territoires, le cadre culturel et mental des bonheurs et des malheurs de vivre.
- 51 Dans les vastes ensembles territoriaux pratiqués par les hommes d'aujourd'hui, les anciennes règles de proximité ont souvent perdu toute réalité, et les nouveautés de la mobilité ne sont pas encore suffisamment humanisées. Trop souvent, des violences

insupportables sont le lot quotidien des habitants, la violence routière en étant une forme souvent tragique et oubliée...

- 52 Il est donc évident que la métropolité, c'est-à-dire la part d'urbanité qui entourerait tous les lieux des territoires métropolisés, ouvre à des problématiques de coopérations locales/globales et de développement humain durable. Des *principes géographiques* pourraient/devraient entourer cette dimension culturelle et politique des territoires métropolisés, pour inciter à penser une territorialité nouvelle où s'instaureraient des situations plus équitables. Les mêmes principes pourraient s'y observer, des règles de droit communes contribuant à réduire les différenciations spatiales excessives, humainement inacceptables. Car à l'observation de l'actuelle extrême inégalité du monde doit pouvoir être opposé le projet éthique et politique d'une plus large application des principes les plus favorables à l'épanouissement de la vie des habitants, ce qui est l'enjeu central des politiques de développement et de coopération.
- 53 Face à l'opinion que cela serait impossible, il faut défendre la conviction que cela est nécessaire -et possible-, et que cette nécessité pousse à trouver les voies d'accès à des situations plus justes, nécessairement dans les dispositifs les plus démocratiques possibles aujourd'hui, généralement pensés dans le cadre de la *gouvernance*. Si la modernité est inséparable d'un principe d'universalité, dont la forme pratique, « spatiale », est le référentiel équité, le principe correspondant implique de penser l'état du monde en postulant que les situations de ses habitants se rapprocheront.
- 54 En toutes régions du monde, ces futurs possibles ne pourront s'inscrire que dans des aires suffisamment vastes, où la « crise » actuelle de la ville, de ses quartiers, des espaces agricoles et ruraux, des milieux naturels... serait au cœur des interrogations de tous. Car en chaque territoire, chaque habitant, par ses activités, ses initiatives, pourrait vivre (vit déjà !) avec modération et pourrait (est en train de) participer avec ses concitoyens à la construction d'une société suffisamment civile et pacifique.
- 55 Comment dès lors les lieux, en fonction des modes de vie, des aspirations, des pronostics que nous faisons sur nos prochaines façons d'habiter et d'accéder à des ressources, de participer à des activités, de construire du lien social... pourraient permettre de développer une culture à la fois générale et précise, attentive aux localités, permettant d'agir et de vivre, où les habitants seraient engagés dans la cité et soigneux de leurs « jardins » ? Des lieux où naîtrait une culture, attentive aux variétés des territoires métropolisés, de leurs noyaux les plus denses à leurs paysages les plus déserts... de leurs quartiers les plus calmes à ceux qui sont dits les plus difficiles, des pays les plus riches aux pays les plus pauvres.
- 56 Afin que l'humanité aujourd'hui poursuive la production d'une civilisation capable de continuités et de nouveautés, où « *il n'y aura bientôt plus* [selon la formule de Gaston Berger, citée par Bernard Ginisty¹⁸] *de place que pour les inventeurs* ». Il y a là un pari sur l'homme, sur les initiatives de l'habitant dans ses relations avec les autres hommes, les choses et les lieux qui l'entourent, inséparable d'une *ré-interrogatio n des idées de nature et de culture* qui sont en nous et dans les lieux.
- 57 Ce pari est inséparable d'une suffisante *confiance*, cette valeur centrale de la modernité, qui occupe maintenant la place tenue hier par l'autorité dans les sociétés traditionnelles (Giddens, 1994).¹⁹ Ce pari ne prend tout son sens que s'il s'inscrit dans une conception holiste de la société. Il faut en effet, dans la logique même de la modernité, que la dynamique de la « production » et le sort des « producteurs » soient associés de façon

suffisamment satisfaisante. Une telle « association » avait connu une forme particulièrement stable et efficace, fondatrice de la société de consommation : le fameux *compromis fordiste*, cette forme totalement neuve du contrat social de la Modernité 2.

- 58 La multiplication des « objets » y avait été suffisamment compatible avec l'épanouissement des « sujets ». Or, la « crise » étant principalement la rupture de ce compromis, il est temps maintenant de s'interroger à nouveau sur l'existence contemporaine du rapport humanisation-territorialisation, et de contribuer à mettre en œuvre une nouvelle politique, où la performance des fonctions productives (le rapport à la mondialisation) correspondra à la qualité des conditions d'habitation (le rapport à la métropolisation).
- 59 Ces inventeurs sont des « élites de première ligne », pour reprendre la formule de Guy Roustan et de ses co-auteurs²⁰, qui souhaitent que des habitants nombreux s'engagent à participer activement aux échanges et aux débats pour un nouveau contrat social, « sur la base des analyses et des propositions [...] qui contribueraient à [une] autre façon de faire de la politique ». Pour que s'amplifient de nouvelles pratiques, de nouveaux relais « à côté et en lien avec les organisations syndicales et professionnelles », où ces « élites [...] se feraient porte-parole des enjeux auxquels nous sommes confrontés, que ce soit au niveau de la vie quotidienne ou concernant l'avenir de la planète ». Leurs activités, inscrites aussi souvent que possible dans des « réseaux locaux aussi bien qu'internationaux soucieux du bien public » ouvrent une nouvelle forme de vie civique, riche de propositions et d'initiatives.
- 60 Pour une part déjà, une nouvelle socialité est en train de s'inventer dans les territoires métropolisés de la Modernité 3, expression d'une culture moderne de la quotidienneté, à la fois pratique et théorique, attentive comme jamais auparavant au local et au global, qui puise (sans le savoir encore) dans les acquis du contrat géographique et en assure le développement.
- 61 Les innovateurs du monde actuel métropolisé-mondialisé, ces « inventeurs », ces « élites de première ligne », sont à leurs façons, en ces lieux si différents du territoire-monde, en ces temps difficiles, les nouveaux et innombrables « Noé(s) »²¹ qui contribuent de façon exemplaire à l'humanisation-territorialisation de la Terre. Leurs activités sont souvent inscrites dans une approche écologique, tellement celle-ci est une composante essentielle de l'horizon culturel de la Modernité 3 -alors que l'écologie était pratiquement absente du cadre « fordiste » de la Modernité 2.
- 62 Nombreuses en effet sont les actions ponctuelles de défense d'intérêts locaux, comme les actions plus concertées d'opposition aux grandes opérations d'aménagement, dont la dimension écologique est au cœur de l'action. Souvent très mondialistes, bien popularisées par de grandes manifestations soigneusement médiatisées, ces pratiques ont renouvelé la réflexion sur la nature et sur, mieux qu'auparavant, reconnaître les liens qui existent entre les niveaux du territoire de la vie quotidienne et du territoire-monde.
- 63 Les opinions publiques en ont adopté les grandes idées, surtout celles qui portent sur l'ampleur des dommages causés à la planète par le développement actuel : pluies acides, réchauffement du globe, affaiblissement critique de la couche d'ozone, extension continue des déserts, disparition de nombreuses espèces animales et végétales... La prise de conscience de ces dangers a permis la naissance de réflexions et de programmes, que les instances internationales s'efforcent de mettre en œuvre.
- 64 Un corpus nouveau sur le monde s'est ainsi constitué, inscrit dans des publications nombreuses dont l'une des plus sérieuses et connues est le *Rapport Brundtland* (1987)²². Ce

rapport, oeuvre de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, dirigée par Gro Harlem Brundtland, Premier ministre de Norvège (commission constituée en organisme indépendant par l'assemblée générale des Nations Unies en 1983), largement diffusé depuis sa publication, illustre bien les idées écologiques. Il est à l'origine de la popularisation de la notion de « développement soutenable ». Ce texte a eu des conséquences considérables. Ses recommandations ont été largement adoptées par les grandes conférences internationales ultérieures, et d'abord celle de Rio en 1992. Les opinions publiques se sont ouvertes à ces nouvelles préoccupations, dont l'une des plus importantes et bien fondées est celle du *développement humain durable*²³.

- 65 La « durabilité » du monde actuel est donc sans doute inséparable d'un stade radicalement nouveau du système : - homme-travail-outil-revenu versus homme-résidence-activité-socialité,
- 66 qui rend compte du « passage » entre le dispositif sociétal de la Modernité 2 et celui de la Modernité 3 ; passage qui est « crise » et qui est inséparable de la nouvelle territorialisation des territoires. Un dispositif tout aussi radicalement neuf de régulations sociétales est donc nécessaire, afin d'enrayer, de façon aussi réaliste que possible, la tragique croissance actuelle des pauvretés quand ne cessent heureusement de croître les richesses et les moyens de production.
- 67 Une active politique de redistribution doit donc être mise en discussion. Sinon, comment lutter efficacement contre l'augmentation du chômage, la dégradation des conditions d'emploi d'une part importante de la population active, la diminution de la part des salaires dans le volume croissant des revenus, la crise sociale des quartiers pauvres, l'exclusion et l'extrême inégalité spatiale..? La réflexion sur la métropolisation -la reconnaissance de sa nouveauté radicale- ouvre donc une conscience renouvelée sur la dynamique des territoires : en en déplaçant les limites et les perspectives, elle permet de « déduire » des pistes que chacun peut compléter et amplifier, dans une entreprise régulationniste qui appelle des dispositions à instaurer, au fur et à mesure de son développement.
- 68 Le *contrat géographique* (Ferrier, 1998) propose, à cet effet *dix mesures pour une habitation durable des territoires*, socle préalable, conforme aux ambitions d'équité spatiale revendiquées par le *contrat géographique*²⁴.
- 69 Des habitants qui seraient plus attentifs à leurs conditions nouvelles de vie pourraient sans doute trouver dans ces propositions des arguments supplémentaires pour mieux reconnaître les nouveautés et les opportunités du monde actuel, en ses différentes « régions » du monde. Ils pourraient être plus proches du nouveau mouvement social présent dans l'action locale et engagé dans les transformations des territoires de la vie quotidienne.
- 70 Les actions en cours pourraient ainsi s'amplifier et acquérir dans la discussion un fondement plus solide. Un sentiment de confiance, susceptible de convaincre les opinions publiques des avantages d'une meilleure articulation des mesures et des programmes concernant le développement humain durable et ceux de l'habitation durable des territoires, pourrait s'instaurer, favorable à la multiplication d'innombrables nouveautés géographiques.
- 71 Une grande inventivité territoriale est déjà en œuvre partout dans le monde, surtout dans les plus grandes régions métropolisées, pour inscrire progressivement dans les lieux des solutions réalistes qui contribuent déjà à l'habitation durable des territoires. Parmi les

pays engagés très activement dans cette voie, le Canada occupe une place de premier plan²⁵. L'exemplarité canadienne est indiscutable ; il est facile d'en prendre connaissance²⁶, pour une grande part en raison de la brillante présence de ce pays sur l'Internet. Elle n'est toutefois pleinement compréhensible, que si l'on en reconnaît l'inscription dans les grands dispositifs mondiaux qui interviennent dans ce domaine, souvent à l'initiative même du Canada.

72 D'autre part de nombreuses institutions internationales contribuent au développement des nouveaux dispositifs de l'habitation durable. Le REED (Réseau Européen sur le Développement Durable)²⁷ en représente une bonne entrée française. Sur les sites ayant trait au développement durable, cet organisme propose plus de 120 sites répartis dans le monde entier. Sous le nom de « Cités 21 » se trouvent l'ensemble des dispositions qui entourent l'Agenda 21 local, c'est-à-dire la « structuration d'une politique de ville qui permet d'intégrer l'économie, l'environnement et le sociétal ». Tout agenda 21 local induit le développement d'une « gouvernance » et un travail de « transversalité » qui est un apprentissage culturel réciproque de tous les partenaires. On trouve sur cette partie du site les textes de référence qui organisent les agendas 21 locaux :

- Déclaration de Rio (1992).
- Charte d'Aalborg (1994) : Charte des villes européennes pour la durabilité.
- Plan d'action de Lisbonne (1996) : De la Charte à la pratique.
- Déclaration finale d'Istanbul (1996) : Le programme pour l'habitat (Habitat II). Cette rubrique permet notamment d'accéder au site officiel UNCHS-UN (United Nations Conférence on Human Settlements) qui présente les travaux de la plus grande conférence internationale sur l'habitat durable, vingt ans après Vancouver (1976).

73 Cités 21 permet également d'accéder aux principaux organismes et sites ressources dans le domaine du développement durable²⁸. Cet organisme anime également un réseau des « territoires pertinents de l'Agenda local »²⁹ dont on citera l'Agence des villes, l'Assemblée des districts et communautés de France (ACDF), l'Association pour la fondation des pays, le Secrétariat mondial des villes et pouvoirs locaux, l'Union internationale des pouvoirs locaux... Car l'enjeu des transformations territoriales actuelles, prioritairement dans les très grandes villes intensément métropolisées, réside dans la recherche d'un « pacte » entre la société et son déploiement dans l'espace, d'un « accord » entre l'habitation et les territoires, les gestes de leurs habitants et la variété des conditions locales.

74 Les perspectives dessinées ici sont sans doute très « européennes », mais il est clair qu'elles dessinent aussi des avenir possibles pour d'autres « régions du monde ». Car à plus d'un titre, elles sont un modèle possible, où l'Europe mériterait d'être reconnue comme un « objet » géographique tout à fait émergent, distinct du territoire à géométrie variable où vivent ses habitants, un objet qui a du sens pour le monde entier, parce qu'il serait possible partout de « faire Europe » comme le défend Jacques Lévy³⁰. Dans la longue durée de l'histoire, sans doute aujourd'hui moins d'une dizaine de grands ensembles territoriaux « comparables » sont probables : la « Méditerranée » y tient une place incontournable.

75 Plus ou moins efficacement, ces macro-régions sont en train de s'organiser, autour d'institutions géopolitiques actives ou en cours de constitution, chacune formant un vaste domaine de culture et de développement où, entre originalités et universalisation, indépendances et coopération, pourrait s'épanouir des formes voisines et différentes d'*habitation durable des territoires*. Ce serait une avancée en direction d'une nouvelle Terre solidaire, au début de la révolution de l'image mondialisée et du tout numérique, « dix

mille ans » après ces révolutions fondatrices qui avaient été celles de la ville puis de l'écriture.

BIBLIOGRAPHIE

- ALLEMAND S., « Développement durable et sciences sociales », *Sciences humaines*, n° 92, mars 1999.
- BALTA P., *Méditerranée. Défis ou enjeux*, Paris : L'Harmattan, 2000.
- BONNEFOY J.-L., *Structure et fréquentation d'équipements, commerces et services en Languedoc-Roussillon. Aménagement et approche de pratiques du territoire au niveau communal*, Aix-en-Provence : Université d'Aix-Marseille I, thèse de doctorat de géographie, 1995.
- BOYER R., « Etat, marché et développement : Une nouvelle synthèse pour le XXI^e siècle », Paris : Cahiers CEPREMAP n° 9907, 1999. consultable : http://www.cepremap.cnrs.fr/couv_orange/coçç07.pdf
- BRETAGNOLLE A., *Les systèmes de villes dans l'espace-temps : effet de l'accroissement des vitesses de déplacement sur la taille et l'espacement des villes*, Paris : Université de Paris I, thèse de doctorat de géographie, 1999. Consulter aussi : Anne Bretagnolle, Hélène Mathian, Denise Pumain, Céline Rozenblat, « Long-term dynamics of European towns and cities : towards a spatial model of urban growth », *CYBERGEO*, n° 130, 28/03/2000.
- COTE M., *L'Algérie ou l'espace retourné*, Paris : Flammarion, 1988.
- Courrier du CNRS*, « La ville », n° 81, été 1994.
- Courrier du CNRS*, « Villes - Habitat II - Istanbul : Sommet des villes », n° 82, juin 1996.
- FERRIER J.-P., *Leçons du territoire. Nouvelle géographie de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur*, Aix-en-Provence : Edisud, 1983.
- FERRIER J.-P., *Antée 1. La géographie, ça sert d'abord à parler du territoire, ou le métier des géographes*, Aix-en-Provence : Edisud, 1984.
- FERRIER J.-P., « La Méditerranée, un modèle du monde ! », *Nice-Acropolis : La science en fête*, 12 juin 1992, (5 p.).
- FERRIER J.-P., « Post-Modern Geography or Geography of the Third Modernity », *Contemporary French Human Geography*, in *GeoJournal*, 31.3, 1993 : 251-253.
- FERRIER J.-P., « Pour une lecture post-urbaine de la France méditerranéenne », in *Petites et grandes villes du monde méditerranéen. Hommage à Etienne Dalmaso*, Ecole française de Rome, 246, Rome : Palais Farnèse, 1998 : 547-562.
- FERRIER J.-P., *Antée 2. Le contrat géographique ou l'habitation durable des territoires*, Lausanne : Payot, 1998.
- FERRIER J.-P., « Modeste célébration de la Post-urbanisation », *Pour une sociologie de la forme. Mélanges Sylvia Ostrowsky*, Marouf, N., Ed., Paris : L'Harmattan, Les Cahiers du CEFRESS, 1999 : 322-338.

- FERRIER J.-P., « De l'urbain au post-urbain : théorie géographique de la métropolitain et prospective pour une habitation durable des territoires », Paulet J.-P., dir., *Les très grandes villes dans le monde. Etude géographique*, Paris : CNED/SEDES, 2000.
- Festival International de Géographie de Saint-Dié-des-Vosges, *Mégapoles et villes géantes. Pour une écologie urbaine*, Jarville : éditions de l'Est, 1991.
- GIDDENS A., *Les conséquences de la modernité*, Paris : L'Harmattan, 1994.
- GINISTY B., « La prospective selon Gaston Berger », *Ecologie politique*, n° 6, 1993.
- GIZARD X., Dir., *La Méditerranée inquiète*, Paris : Datar/Editions de l'Aube, 1995.
- GORZ A., *Métamorphose du travail. Quête du sens*, Paris : Galilée, 1998.
- HAERINGER Ph., « La mégapolisation du monde. Du concept de la ville à la réalité des mégapoles », *Géographie et culture*, n° 6, 1993.
- LEROY S., « Sémantiques de la métropolisation », *L'Espace géographique*, 1-2000 : 78-86.
- LEVY J., *Europe*, Paris : Hachette, 1997.
- MILLE M., « Des densités habitantes aux densités mouvantes », *CYBERGEO*, n° 121, 25/02/2000.
Pour mémoire : <http://www.cybergegeo.presse.fr/essoc/mille/millefr.htm>
- MONNET J., « La mégapolisation : le défi de la ville-monde », *Conférence Université de tous les savoirs*, 12 avril 2000, consultable : http://www.telerama.fr/culturama/ftp/etc/savoirs/ville_17/txtmonnet.asp?fr=1
- MORICONI-EBRARD F., *L'urbanisation du Monde depuis 1950*, Paris : Anthropos-Economica, 1993.
- MORICONI-EBRARD F., *GEOPOLIS. Pour comparer les villes du monde*, Paris : Anthropos, 1994.
- MORICONI-EBRARD F., « Explosion urbaine, le sens de la démesure », *Le Monde diplomatique*, juillet 1996.
- MORICONI-EBRARD F., « Population estimée des plus grandes agglomérations du Monde », *Tableaux de l'économie française 2000-2001*, Paris : INSEE, 2000.
- MORICONI-EBRARD F., *GEOPOLIS* (base de données).
- NICOLET Cl., ILBERT R., DEPAULE J.-C., dir., *Mégapoles méditerranéennes : géographie urbaine rétrospective*, Paris : Maisonneuve et Larose, 2000.
- NOUSCHI A., *La Méditerranée au 20^e siècle*, Paris : A. Colin, 1999.
- ORSTOM, 1993, « Mobilités spatiales et urbanisation Asie, Afrique, Amérique », *Cahiers des Sciences humaines*, vol. 29 n° 2-3.
- Petites et grandes villes du bassin méditerranéen. Etudes autour de l'œuvre d'Etienne Dalmasso*, Ecole française de Rome, 246, Rome : Palais Farnèse, 1998.
- PLAN URBANISME, Construction et Architecture, *La ville émergente. Constats pour renouveler les lignes d'activité publiques*, Paris : Ministère de l'Équipement, du Logement et des Transports, 1998.
- RACINE J.-B., *La ville entre Dieu et les hommes*, Paris : Anthropos-Economica, 1993.
- RAPPORT BRUNDTLAND (*Our common future*), Oxford : Oxford University Press, 1987 ; *Notre avenir à tous*, Montréal : Editions du Fleuve, 1988.
- Rapport mondial sur le développement humain 1994*, publié pour le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Paris : Economica, 1994.

REBOUR Th., *La théorie du rachat. Géographie, économie, histoire*, Paris : Publications de la Sorbonne, 2000.

RITCHOT G. et al., *Cahiers de Géographie de Québec*, n° 98 Vol. 36, n° spécial consacré à la géographie humaine structurale, 1992.

ROUSSEAU V., *Analogies et disparités du fait urbain au Maghreb*, Aix-en-Provence : Université de Provence, thèse de doctorat de géographie, 2000.

SACHS I., dir., *Quelles villes, pour quel développement ?*, Paris : PUF, 1996.

SENECAL G., Gaudreau M., *Le développement durable urbain en débat : réflexions à partir de l'exemple canadien*, Paris : Ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et du Tourisme, Note du Centre de prospective et de veille scientifique, 1995.

SENECAL G., « Champs urbains et développement durable : les approches canadiennes de la ville écologique », *Natures - Sciences - Sociétés*, 1996, n° 4 : 61-74.

VELTZ P., *Mondialisation, villes et territoires : l'économie d'archipel*, Paris : PUF, 1996.

VIARD J., *La société d'archipel*, La Tour d'Aigues : Editions de l'Aube, 1994. Villes et territoires méditerranéens : <http://www.vtm-asso.com>

VOIRON-CANICIO Ch., *Espace, structures et dynamiques régionales. L'arc méditerranéen*, Nice : *Analyse spatiale* n° 33-34, 1993.

VOLLE J.-P., *Ville et région. Approches de la question urbaine en Bas-Languedoc*, Toulouse : thèse de l'Université de Toulouse-le-Mirail, 1996.

NOTES

1. - Epoque : « Point fixe et déterminé dans le temps, événement marquant qui sert de point de départ à une chronologie particulière [...] ; moment où se passe un fait remarquable, où apparaît un grand changement ». (Robert, vol. 2 : 592)
2. - Economie domestique. L'économie domestique désigne l'ensemble de la production des biens et des services associés à la vie de la maison (le « domaine »). Autour de la « maison » (aussi pauvre soit-elle...) se sont nouées en effet des formes durables de vie et de production, longtemps attachées aux pratiques de l'autosuffisance. Rappelons que les termes *domus et dominus* (domaine et maître –ainsi que domestiques) rendent compte du fonctionnement durable de l'économie terrienne et de la vie des campagnes (et des villes).
3. - Hirohuki Okubo, créateur de ce concept, y consacre une thèse de géographie (Université d'Aix-Marseille I).
4. - Consulter la bonne mise au point de Sylvain Allemand, « Développement durable et sciences sociales », *Sciences humaines*, n° 92, mars 1999 :12-17.
5. - *Le contrat géographique ou l'habitation durable des territoires. Antée 2*, Lausanne : Payot, 1998. / Il y est notamment proposé de « transférer » le concept de *durabilité* du domaine de l'économie (*développement durable*) à celui d'une nécessaire anthropogéographie (*habitation durable*). Cette proposition permet de ne pas réserver la question de la « durabilité » aux domaines de l'économie et des sciences de l'ingénieur, mais de l'étendre au domaine plus universel du vécu. Le contrat géographique est en effet cette entreprise de « rationalisation de la rationalité » (*Le contrat géographique: 2ème partie - voir les analyses d'André Gorz*) qui cherche à limiter la toute puissance (indue et à discuter) de la rationalité economiciste et ingénieriale, en prenant appui sur une

rationalité plus large, anthropogéographique, qui puise dans les lieux/les cultures, les savoirs et les règles qui peuvent favoriser la mise en discussion opératoire des dispositifs hérités de la Modernité 2. Afin d'ouvrir l'espace public fondateur de la modernité à venir (ou Modernité 3). Cette entreprise est prospective (cf. ci-dessous : « 2. Pour une nouvelle Terre solidaire »), inséparable des initiatives d'acteurs sociaux plus individués (*Le contrat géographique*: 2ème partie - voir les analyses de Jung), attentifs aux conditions territoriales comme aux principes et impératifs géographiques.

6. - Argumentation développée lors de sa conférence à l'Université de tous les savoirs : « La mégapolisation : le défi de la ville monde ». Il y plaide notamment pour la « banalisation » des mégapoles, quarante ans après la publication par Jean Gottmann de *Megalopolis* (1961)... Ce texte est consultable sur le WEB : / http://www.telerama.fr/culturama/ftp/etc/savoirs/ville_17/txtmonnet.asp?fr=1

7. - C'est la thèse que j'ai défendue lors de la journée « Les enjeux de la mégapolisation du monde. Dialectique de l'universalité et de la diversité citadine », dans le cadre du programme *MEGAPOLIS* de l'ORSTOM animé par Philippe Haeringer. En proposant d'interpréter les dynamiques spatiales à venir -dans tous les meilleurs cas- comme un « passage » des formes actuelles de la *mégapolisation* à des formes plus satisfaisantes et générales de *métropolisation* (Paris-Bondy : 9 décembre 1993 - communication orale).

8. - Selon le PNUD, « une bonne gouvernance exige une interaction entre les différents secteurs de la société, à savoir le gouvernement, le monde des affaires et la société civile, et aspire à des idéaux à des idées démocratiques ». Cet organisme, dont la première priorité est l'élimination de la pauvreté, consacre 39 % de ses ressources aux activités visant à améliorer « la gouvernance », *Choix. La revue du développement humain*, janvier 1998 : 24-25.

9. - La Modernité, sa double origine, grecque et juive, ses médiations musulmanes, les nouveautés du Moyen-Age occidental, est inséparable de la Méditerranée. A compter de la Renaissance, dans le cadre des Temps modernes européens, elle est le socle sur lequel s'est hissée la puissance du monde européen puis occidental et développé, origine de la mondialisation actuelle qui unifie la Terre et rend possible une culture mondiale. Cette longue aventure a d'ailleurs des sources encore trop cachées, qu'il reste à éclairer : qu'il s'agisse de l'Egypte, à laquelle les Grecs ont tellement emprunté, des autres très grandes cultures voisines de cette haute époque, de l'Inde et du Bouddhisme, de la Chine et du Taoïsme et du Confucianisme... de l'Islam et de son aventure méditerranéenne ou de l'Afrique noire ou des mondes plus lointains rencontrés plus tardivement... Car en ces temps de mondialisation, la réussite d'une culture mondiale ne se séparera, ni d'une juste reconnaissance des différentes composantes de la durable aventure de l'humanisation-territorialisation des hommes, ni de leur entrée en dialogue dans des formes vraiment respectueuses et neuves. Cette longue aventure de l'accroissement des moyens d'action de l'humanité, de l'Antiquité au début du XXème siècle, a mérité d'être nommée Modernité 1. En rassemblant en un seul ensemble cette période de plus de deux millénaires, cette désignation veut à la fois garder la mémoire de sa diversité, et en comprendre la logique profonde comme les promesses encore immenses. Que serait en effet la vie aujourd'hui et demain sans les oeuvres inscrites dans les lieux, les cultures, les consciences, dont nous sommes les héritiers trop peu attentifs? Que seraient nos lieux privés et nos espaces publics, nos vies individuelles et collectives, sans les choses, les savoirs, les pratiques qui ont fait la grandeur et l'humanité de nos prédécesseurs? / Il est alors possible de comprendre combien l'instauration, au début du XXème siècle, grâce à la standardisation et à la production à la chaîne comme à la place maintenant majeure des

Etats-Unis, de la consommation de masse, a ouvert une nouveauté sans pareille dans l'histoire humaine, et nous a fait entrer dans la civilisation présente. Un nouveau monde, où en même temps, les systèmes politiques totalitaires imposaient aux hommes des malheurs hors de proportion avec tous les temps précédents et nous obligent à « penser » la paix et la coopération. C'est une époque nouvelle qui s'est instaurée entre 1900 et 1970, une Modernité 2, dont Taylor, Ford et Keynes sont les grandes figures emblématiques. / Notre époque devient ainsi plus facile à comprendre et à maîtriser... Parce que les prouesses de l'informatique, l'évolution extraordinaire des automatismes et de la circulation de l'information, les avancées de la biologie, toutes les manifestations de ce que nous continuons d'appeler à tort la « crise » ouvrent un nouveau Nouveau monde. Post-moderne? Post-industriel? Ou monde de la Modernité 3, dont les arrangements territoriaux seraient inséparables de la post-urbanisation?

10. - Eutopie. Mot proposé dans *Le contrat géographique*, avec ses dérivés, en "jouant" sur l'étymologie d'utopie (u-topos : sans lieu), pour définir au contraire une situation qui a la qualité de BON-lieu. Un bon lieu sera un *eutope* (du grec eu-topos ; nom masculin, à rapprocher, par exemple, d'euphorie, de eu, bien et *pherein*, porter, Robert, vol. 2, p. 704) ; l'adjectif correspondant est *eutopique*. / L'*eutopie* désigne la meilleure réussite possible du contrat géographique dans son projet de contribuer à une habitation durable des territoires (Ferrier, 1998 : 199 ; 232, note 61).

11. - Matthieu Mille, « Des densités habitantes aux densités mouvantes », *CYBERGEO*, n° 121, 25/02/2000. Pour mémoire : <http://www.cybergeopresse.fr/essoc/mille/millefr.htm>

12. - Anne Bretagnolle, *Les systèmes de villes dans l'espace-temps : effet de l'accroissement des vitesses de déplacement sur la taille et l'espacement des villes*, Paris : Université de Paris I, thèse de doctorat de géographie, 1999. Consulter aussi : Anne Bretagnolle, Hélène Mathian, Denise Pumain, Céline Rozenblat, « Long-term dynamics of European towns and cities : towards a spatial model of urban growth », *CYBERGEO*, n° 130, 28/03/2000.

13. - Jean-Luc Bonnefoy, *Structure et fréquentation d'équipements, commerces et services en Languedoc-Roussillon. Aménagement et approche de pratiques du territoire au niveau communal*, Aix-en-Provence: Université d'Aix-Marseille I, thèse de doctorat de géographie, 1995.

14. - Voir *Le contrat géographique* : 2ème partie - les analyses d'André Gorz, à mon avis la meilleure approche de la question de l'emploi dans les sociétés modernes. Ces analyses sont précieuses, avec les notions de *travail pour soi* -activités d'auto-entretien et production domestique- et d'*activités autonomes*. Elle éclaire un passage sans doute possible entre une société de plein emploi et une société de pleine activité, selon que ces tâches seront « externalisées » sous la forme de "petits boulots" confiés à une nouvelle classe de "serviteurs", selon le mot de Gorz, ou prises en charge dans la vie quotidienne de personnes de plus en plus coopérantes et polyactives, (ce qui est, au sens précis du terme, malgré sa lourdeur, une "internalisation" de ces activités).

15. - Thierry Rebour, *La théorie du rachat. Géographie, économie, histoire*, Paris : Publications de la Sorbonne, 2000.

16. - G. Ritchot et al., *Cahiers de Géographie de Québec*, n° 98n Vol. 36, n° spécial consacré à la géographie humaine structurale, 1992.

17. - R. Boyer, « Etat, marché et développement : Une nouvelle synthèse pour le XXIe siècle », Paris : Cahiers CEPREMAP n° 9907, 1999. / Consultable : http://www.cepremap.cnrs.fr/couv_orange/coçç07.pdf/ Séminaire général du GREQAM (Aix-en-Provence : 13 mars 2000) : « Entre Etat et marché, les innovations institutionnelles, conditions du développement au XXIe siècle ? ».

18. - «La prospective selon Gaston Berger», in *Ecologie politique*, n° 6, 1993.
19. - Antony Giddens, *Les conséquences de la modernité*, Paris : L'Harmattan, 1994.
20. - Guy Roustang, Jean-Louis Laville, Bernard Eme, Daniel Mothé, Bernard Perret, *Vers un nouveau contrat social*, Paris: Desclée de Brouwer, 1996.
21. - L'emprunt du nom de ce personnage biblique –ce héros de la poursuite de l'aventure humaine et terrestre après le Déluge- permet ici, tout à la fois, de proposer une figure de l'homme capable de surmonter de grandes difficultés, et de jouer sur le sigle qui en langue française signifie : « Nouvel Ordre Economique ».
22. - *Our common future*, Oxford : Oxford University Press, 1987 ; *Notre avenir à tous*, Montréal : Editions du Fleuve, 1988.
23. - Développement durable. Cette formule est la traduction française de «développement soutenable», souvent citée maintenant sous la formule : « *développement humain durable* ». Le *Rapport Brundtland* en est une source essentielle. On pourra aussi consulter le chapitre premier: « Vers un développement durable », du *Rapport mondial sur le développement humain 1994*, publié pour le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Paris : Economica, 1994.
24. - *Les cinq premières mesures concernent la personne : l'habitant*. Elles sont présentées plus sommairement que les cinq dernières qui concernent très exactement les territoires métropolisés : - Instauration progressive et rapide de la semaine de 4 jours, associée à la recherche de mesures simples pour favoriser les emplois (choisis) à mi-temps et autres temps partiels. - Instauration progressive et rapide d'un revenu minimum inconditionnel garanti (RMIG), ayant vocation à évoluer vers un revenu universel de citoyenneté. Cette mesure est à envisager dans le cadre d'une programmation à rechercher au sein des vastes Unions territoriales en cours de constitution, afin de fonder progressivement un 2^e revenu. - Recherche concertée avec les partenaires sociaux d'une socialisation de la demande, ouvrant des possibilités de pilotage par l'aval de la production des biens et des services ET instaurant les composantes d'un véritable 3^e revenu. - Instauration progressive et rapide de programmes démocratiques diversifiés et décentralisés, à tous les échelons géographiques possibles, du groupe de logements au quartier et à la région métropolisée, afin de satisfaire au principe d'équité spatiale et de rendre possible, par l'autoproduction et la coopération, l'équivalent d'un 4^e revenu. - Mise en place d'une réforme fiscale instaurant une imposition et une redistribution équitables des activités et des revenus susceptibles de garantir efficacement le financement des mesures ci-dessus et de permettre un soutien des politiques ouvrant un nouveau rapport aux temps et aux lieux. / *Les cinq dernières mesures concernent plus directement les territoires, notamment dans le cadre des processus de métropolisation*. Elles sont donc présentées de façon plus détaillée : - *Mesure 6 : Instauration de mesures pour élargir les systèmes publics de mobilité, rendre la mobilité individuelle (automobile) moins dangereuse et polluante, permettre aux populations peu ou pas mobiles de le devenir ; améliorer le contenu de l'offre télévisuelle et la qualité d'accueil et de formation de l'appareil éducatif*. La métropolisation repose d'abord sur la mobilité et la grande dimension de l'univers culturel et médiatique des « agglomérations urbaines (métropolisées) » : il faut donc tendre à ce que les habitants soient tous considérés/se considèrent tous comme des personnes et des citoyens disposant de situations équitables comparables, impliquant un « droit à la mobilité » inséparable d'une mobilité moins cahotique et stressante, l'accès à des systèmes d'information et de formation tirant le meilleur parti des possibilités actuelles et à venir des nouvelles technologies de la communication, des mesures de lutte active contre l'exclusion et le chômage, des programmes de requalification continue de l'habitat et

des sites. - *Mesure 7 : Développement du versant culturel de la métropolisation (ou métropolitaine) pour prendre en réflexion toutes les formes de socialité, identifier les espaces publics où se réalise la confrontation entre habitants, instaurer le débat d'idées et la formulation de projets associés au rôle de l'Etat.* La métropolisation étant un processus principalement technoéconomique, il faut inventer progressivement des formes de participation suffisantes et efficaces à la vie de la cité-région, afin d'allier les progrès déjà acquis de l'individualité et de l'intimité à la construction d'une socialité plus large et solidaire. La construction de la personne est ici inséparable de la mise en place de formes nouvelles de rémunération et d'exercice du travail socialement nécessaire, favorisant l'investissement de chacun dans la coopération, la recherche et la création. Il est également probable que des choix de vie et d'activités aux côtés des défavorisés verront l'engagement d'une part croissante de la population, et l'instauration de valeurs neuves porteuses de sens pour tous les habitants du monde. - *Mesure 8 : Reconnaissance des villes-régions comme lieux où se cherchent actuellement les solutions de la pleine activité inséparables d'un accès à des conditions d'habitat économiques, confortables et belles.* / Cet objectif est inséparable de l'évolution du travail (au sens économique du terme) et du déploiement autour de l'habitat (au sens large) des activités aussi diverses que possible qui pourront lui être associées. - *Mesure 9 : Attention aux nouvelles conditions de déroulement de la vie de chacun où pourraient se multiplier les gestes plus variés de la société de pleine activité, pour que s'« enrichissent » profondément les pratiques, les rapports aux autres, les prises de décision et que se construise autrement le territoire de la vie quotidienne comme domaine du privé et du public et de leurs interfaces -et donc comme lieu d'une refondation de la politique citoyenne.* / La métropolisation amplifie les enjeux de l'habitat et de la vie quotidienne de la personne : elle marque donc l'entrée véritable dans une « société de culture ». La formation consciente de la personne tout au long des aventures de la quotidienneté y préfigure la prochaine société éducationnelle qui devra être une société de responsabilité, et donc au sens le plus fort, une société citoyenne et donc politique. - *Mesure 10 : Participation plus active aux actions de solidarité internationale et multiplication des formes de coopération.* / La métropolisation postule une « continuité » entre les domaines métropolisés-mégapolisés des différents pays du monde, et donc une évolution des opinions publiques, placées devant les images en temps réel des drames du monde ou celles des spectaculaires rassemblement de la jeunesse et de l'art (ou du show business). Dans les consciences se joue donc le continuel affrontement entre le repliement sur soi et le sectarisme ou l'ouverture aux autres et la responsabilité.

25. - Gilles Sénécal, de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS-Urbanisation, Université du Québec), résume ainsi les bases de cette nouvelle problématique : « Depuis près de trente ans, le projet de ville écologique occupe une place importante dans les champs de l'urbanisme et de la sociologie urbaine du Canada. Dans le sillage du Rapport Brundtland, les villes canadiennes ont poursuivi des objectifs associés à ce projet, dont la conservation des ressources, la satisfaction des besoins actuels et futurs, l'équité sociale et le maintien du capital écologique. Elles ont multiplié les interventions à saveur environnementale. A tel point qu'il est possible de parler de l'expérience canadienne de la ville écologique. Celle-ci se caractérise par le recours au concept d'écosystème urbain et par l'exaltation de l'échelle locale et de la vie communautaire » (*op. cit.* : 61). La plupart des grandes villes canadiennes intègrent ainsi les préoccupations relatives à l'environnement, notamment la conservation des ressources, l'économie d'énergie ou le maintien de l'intégrité écologique, et les thèmes de la qualité de la vie et du mieux-être collectif, très associé aux exigences nouvelles de la démocratie locale. / Les stratégies urbaines se sont inscrites dans un projet de ville durable (*sustainable city*) ou verte (*green*

city), où les villes ont d'abord été considérées comme des écosystèmes naturels, à la recherche d'autosuffisance locale et d'autogestion. Les premières modélisations gommant trop la complexité sociale, ces insuffisances ont été progressivement corrigées avec la popularisation des recommandations du rapport Brundtland et l'intervention en ce domaine du gouvernement fédéral canadien. Ces travaux ont aussi porté sur la forme de la ville, notamment sur l'évaluation des conséquences de l'étalement urbain. Des propositions en faveur à la ville compacte ont été avancées, très contraires au goût des Canadiens pour la dispersion urbaine. La construction de modèles basés sur le développement durable a également été entreprise. Ainsi, une société de la Couronne, la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL), travaille, en raison de ses objectifs (habitat et marché du logement), à l'élaboration d'un concept de « logement durable » défini en fonction de paramètres d'efficacité énergétique et d'économie de ressources, aussi bien dans le cadre de la construction des bâtiments que de leurs utilisations ultérieures. Le modèle est inscrit dans la durée (usages actuels et hypothèses sur les usages futurs) et intègre la réalité sociale des usagers (revenus, modes de vie, accès aux biens et services ...). / Les liens entre habitants, revenus, participations aux politiques municipales, apparaissent progressivement. C'est ainsi que pour la SCHL, dans ce dernier domaine, les paramètres d'un processus de planification du développement durable au niveau des municipalités relèvent des domaines suivants : la collectivité, l'équité, l'autodétermination, l'intégration, l'équilibre, la diversité. Un nouvel imaginaire social est associé à ce mouvement, mais l'avenir n'est pas fixé, et la ville canadienne sera finalement, selon les termes de Gilles Sénécal, « le produit d'un débat culturel, d'un lent travail de définition et de programmation que fait la société sur elle-même » (op. cit. : 73).

26. - Consulter notamment : G Sénécal et M. Gaudreau, *Le développement durable urbain en débat : réflexions à partir de l'exemple canadien*, Paris : Ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et du Tourisme, Note du Centre de prospective et de veille scientifique, 1995.

27. - <http://www.c3ed.uvsq.fr/reseau/french/AutresSites/index.htm>

28. - 4D : Dossiers et débats pour un développement durable - <http://www.globenet.org/4D> / Agora 21 (Ecole des Mines de Saint-Etienne) - <http://www.agora21.org/> / Campagnes des villes durables - <http://www.sustainable-cities.org/> / Association mondiale des grandes métropoles - <http://www.metropolis.org/francais/index.html> / Local sustainability - European Good Practice Information Service - <http://www.Cities21.com/epgis/fkeypage.htm> / Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement - <http://www.environnement.gouv.fr> / Plan d'action de Lisbonne - <http://www.cities21.com/epgis/act-plan.htm> / Observatoire du Mont-Blanc Léman - <http://www.mont-blanc-leman.org/oml/> / Recensement des bonnes pratiques - <http://www.europa.eu.int/comm/urban/> / Réseau européen sur le développement durable (REDD) / Site portail du développement durable - <http://www.ulb.ac.be/ceese/meta/sustafr.html> / Site développement local - <http://www.developpement-local.net/> / Site portail d'associations - <http://www.globenet.org/> / Université européenne de l'environnement (Paris) - <http://www.uee.org/fr/index/ca.ind-fr.htm> / Agenda 21 de Rome : la partie "Good Practices" peut donner des idées en terme de communication - <http://www.comune.roma.it/ambiente/agenda21/eng/home.htm> / Site de la ville de Québec : autre exemple de communication - <http://www.ville.quebec.qc.ca/fr/vivre/vivre.html>

29. - <http://.comite21.org/cites21/travail/territoire/reseaux.htm>

30. - *Europe*, Paris : Hachette, 1997.

RÉSUMÉS

En un siècle, les territoires de la Méditerranée, considérés comme une « région » particulière du monde dont il reste à interroger le sens, sont sortis de leur longue aventure de la ville et de la campagne pour entrer dans une civilisation de l'urbain, puis à partir des années soixante-dix, du métropolitain. Cette histoire spatiale est une illustration essentielle de l'histoire des modernités.

En ce début de nouveau siècle, il importe de mettre en évidence la nouveauté des processus de la métropolisation. Pour comprendre comment les nouvelles résidentialisations des territoires métropolisés deviennent les moteurs nouveaux des développements endogènes et des croissances économiques mondialisés. Pour nous interroger sur les principes géographiques qui pourraient entourer une habitation durable des territoires. Pour mettre en discussion l'offre technologique contemporaine (nouvelle et/ou refondée et/ou souhaitable) dans la problématique du développement durable.

L'hypothèse questionnée par cette communication est que la métropolisation est inséparable de la redécouverte de la question de l'habitation, question susceptible d'expliquer une part de la dynamique contemporaine, qui pourrait annoncer une réinvention des règles antiques de la *bonna vita*.

In one century, the Mediterranean territories, viewed as a particular « region » of the world whose menacing is yet to be questioned, have emergency from their long aventure of town and countries to enter an urban civilisation, and since the 1970 s, a metroplitan civilisation. This spatial history is an essentiel illustration of the history of modernities. As we begin a new century, it is important to highlighthow new are these metropolisation protestes. To understand how new residentialisations of metropolised territoires becter the new motors of endogenous developments and of globalised économique growth. To ask ourse lves about the géographique principes which could sur round a sustanable habitat of the territoires. To discute the contemporary technology avalasse (new, refounded, and/or desirable) within the problématique of sustentateur development.

The hypothesis which this article questions is that metropolisation cannot be septante from the rediscovery of the question of habitation, a question likely to explain a part of the contemporary dynamic, which could heur a reinvention of the old rules of the « good life ».

AUTEUR

JEAN-PAUL FERRIER

Université d'Aix-Marseille I